



LA LETTRE DU SIEGE

Publication de la Société des membres de la Légion d'honneur (SMLH)



ASSEMBLEE GENERALE (CONGRÈS) 2018

Toulouse le 17 mai 2018

J – 13

Toutes les infos sur le site de la SMLH 31

<http://www.smlh31.fr/index.php/congres-2018>

Et sur la page Facebook
du Congrès de Toulouse...



[Page Facebook du Congrès SMLH de Toulouse](#)

L'Edito du délégué général

Le 16 avril dernier se tenait au château du Val le dernier conseil d'administration de notre président, le général d'armée Hervé Gobilliard qui, après 9 années consacrées au service de la SMLH, passera le flambeau à son successeur lors du Congrès de Toulouse. Témoin discret de cette belle, amicale et productive journée, j'ai définitivement réalisé, en observant et en échangeant avec nos administrateurs, à quel point le chemin parcouru par notre président fut riche, parsemé de défis mais aussi d'embuches. J'ai aussi la conviction, partagée par nos équipes, qu'il a su par son charisme et sa détermination relever ces défis et transformer notre association pour lui permettre de résister aux épreuves des temps modernes. Profondément attaché aux valeurs, à l'histoire et à la culture de notre pays tout comme il l'est à la Légion d'honneur, homme de cœur et tourné vers les autres



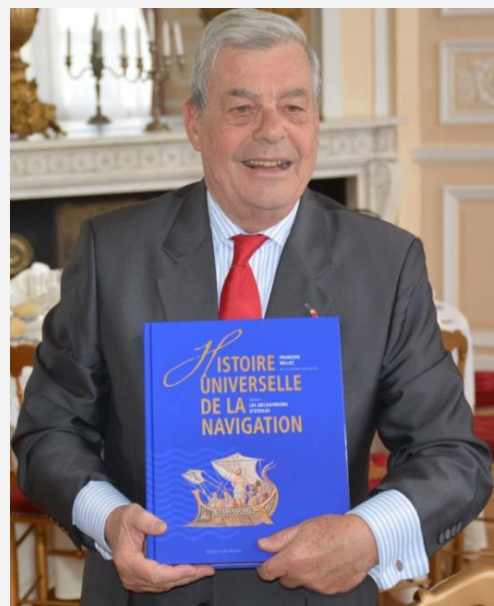
comme je l'avais déjà perçu lors de notre première rencontre il y a 15 ans alors qu'il « gouvernait » les Invalides, il n'en reste pas moins moderne et résolument tourné vers l'avenir, convaincu notamment que la jeunesse de France mérite notre investissement.

Les équipes du siège retiendront aussi l'attention qu'il leur portait et la bonne humeur qu'il savait distiller avec naturel...en bon père de famille. Il savait partager avec chacun, en guide ferme et bienveillant, quand notamment la critique venant de l'extérieur se faisait forte. Porté par sa mission, il savait « encaisser » cette critique sans doute parfois légitime mais souvent passionnelle et parvenait à apaiser les conflits « de personnes » qui sont aussi et finalement la richesse du monde associatif.

Mais le Président Gobilliard n'avait de cesse de répéter à ses équipes que le seul investissement qui vaille était celui qu'il fallait consacrer au sociétaire, à celui qui, dans l'ombre et sur le terrain, affranchi des passions, des egos, des querelles de château et de clocher, se débat tant bien que mal avec ses petites mains pour apporter un peu de lumière à celui qui souffre à deux pas de chez lui et faire rayonner par ses actes si modestes la SMLH.

Votre message, mon général, est bien inscrit dans nos esprits et l'avenir de la SMLH qui se dessine au travers des travaux de la Commission 2030 est marqué de votre empreinte.

Au nom de toute l'équipe du siège, je vous dis donc merci, « bon vent et bonne mer »... et à très bientôt !



Jean-Marie Lucas

Le Pôle communication

Catherine Marrot

catherine.marrot@smlh.fr

01 47 05 77 18



LA COHORTE. Point sur la rubrique « Les carnets de la SMLH »

Plus de **50% des sections** nous adressent des articles pour parution dans cette rubrique.

Afin d'améliorer celle-ci, **quelques recommandations** :

Cette rubrique est structurée de manière suivante :

- A.** Un titre présentant votre section, renseigné de son identifiant
- B.** Un sous-titre résumant l'actualité
- C.** Le contenu de votre actualité. **600 caractères espaces compris**. Retracer les éléments marquants de vos sections
- D.** Un visuel illustrant l'actualité, dissocié du fichier texte. (JPEG- haute définition)
Pensez à la légende de votre visuel !

- **Datez** vos évènements
- **Localisez** vos actualités
- **Indiquez** les prénoms et noms des personnalités mentionnées dans vos articles, ainsi que leurs fonctions

FOIRE AUX QUESTIONS

- Où puis-je trouver le gabarit à utiliser ?

Sur le site www.smlh.fr, rubrique Espace sécurisé, Formulaires et imprimés

- A qui dois-je envoyer mes documents ?

A mon adresse mail : catherine.marrot@smlh.fr

Ouverture d'un compte Facebook

Congrès SMLH Toulouse.

Son objectif : fournir aux sociétaires détenteurs d'un compte Facebook des informations sur le congrès

Mais également toucher un autre public, non légionnaire, plus jeune, afin de présenter nos actions.

A

PAS-DE-CALAIS - 6200

B

REMISE DE DECORATION

C'est sur le site historique de la Pierre Napoléon, dans le vallon de **Terlincthun**, que le général Bernard Dickes, président honoraire de la section, a été fait officier de la Légion d'honneur par le général d'armée Hervé Gobilliard, président national de la SMLH, le **9 septembre**. Devant un parterre important, composé des autorités civiles et militaires du département et de la région, etc.

C

D



Le général d'armée Hervé Gobilliard et le général Bernard Dickes

Bimbeloterie...du NOUVEAU !

- La nouvelle médaille de la SMLH est enfin arrivée. 20€ (Commande claude.lacombe@smlh.fr)
- Le stock de marque-pages et de porte-clés vient d'être renouvelé

Toulouse – Congrès
Vente de champagne Cuvée spéciale SMLH
300 bouteilles livrées sur Toulouse et autres articles dont la nouvelle médaille.
Tout doit disparaître !

Le Pôle entraide patrimoine

Hélène Vannereau

helene.vannereau@smlh.fr

01 47 05 77 20



Les dons et legs

Seule la générosité de nos sociétaires et amis nous permet de poursuivre notre œuvre d'entraide et de solidarité. La pérennité et le développement de notre mission dépend de votre soutien

Reconnue d'utilité publique, la Société des membres de la Légion d'Honneur bénéficie de l'exonération totale des droits de mutation des fonds ou biens qui lui sont consentis.

Ainsi, ceux-ci sont intégralement attribués au financement de nos missions, la première et originelle étant l'entraide, aujourd'hui élargie à la solidarité, sans aucun prélèvement fiscal.

- Par **legs**
Testament après le décès du donateur
- Par **donation**
Du vivant du donateur

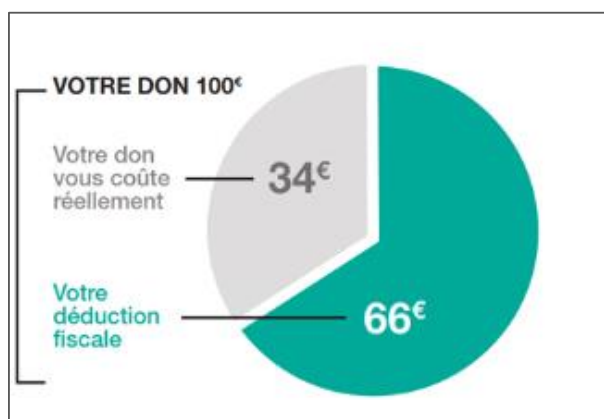


- Versement de sommes d'argent,
- Don en nature (œuvre d'art, bijou, véhicule, etc.),
- Abandon de revenus ou de produits (droits d'auteur, etc.)

La SMLH est une association reconnue d'utilité publique.

66 % de votre don est déductible de vos impôts dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

Pour un don fait en 2018, un reçu fiscal vous sera adressé en février 2019.



Le Pôle Comptabilité Budget

Kelly Mistruzzi

kelly.mistruzzi@smlh.fr

01 47 05 74 49



Les encarts publicitaires des annuaires des sections et comités

Le siège reçoit régulièrement des demandes relatives aux encarts publicitaires insérés dans les annuaires des sections et comités. Ces encarts contribuent à tout ou partie du financement de ces annuaires et sont donc essentiels. **La SMLH est cependant soumise à la TVA sur ces diffusions.** Nous devons donc collecter une TVA de 20% sur ces produits de publicité.

Voici ce que nous vous proposons :

- **Bon de commande**
Vous trouverez en cliquant sur [ce lien](#) un exemple de bon de commande à remplir par la section/comité **et l'annonceur**. Une copie doit ensuite être adressée au siège.
- **Facture**
Grâce aux informations du bon de commande, le siège enverra une facture à l'annonceur, ce qui déclenchera la procédure de règlement.

Si un chèque vous a déjà été adressé, vous pouvez nous l'envoyer avec le bon de commande. Nous enverrons alors une facture acquittée à l'annonceur.
- **Règlement**
L'annonceur règle au siège la totalité de la facture. Ensuite, nous reversons sur le compte bancaire de la section/du comité le montant HT de la facture, et la TVA à l'Etat.

Bonne nouvelle !

Les coûts liés à la conception de votre annuaire sont aussi soumis à TVA. Dans ce cas, c'est vous qui la récupérez. Envoyez-nous les copies de vos factures d'imprimeur, graphiste, etc., et nous vous reverserons la part de TVA.

Situations financières 2018

Nombre de trésoriers souhaitent utiliser dès à présent le tableur 2018 des Situations Financières. Ceci permet d'enregistrer vos comptes tout au long de l'année.

Vous trouverez les fichiers Excel dans l'espace sécurisé, à la rubrique formulaires et imprimés, paragraphe situation financière.

Les sections ou comités qui préféreraient utiliser une version Open Office peuvent nous en faire la demande en contactant ma collaboratrice.

Bénédicte Esnault : benedicte.esnault@smlh.fr

Le Pôle soutien

Laurence Pauvert

laurence.pauvert@smlh.fr

01 47 05 79 02



Le paiement en ligne

The screenshot shows the SMLH website interface. At the top, there is a navigation menu with items like 'L'ORDRE', 'LA SMLH', 'L'HONNEUR EN ACTION', 'NOS RÉSIDENCES', 'LA COHORTE', 'ACTUALITÉS', and 'NOUS CONTACTER'. Below the menu, the page title is 'Espace Adhérent' and the main heading is 'Paiement en ligne Cotisation / Abonnement / Don'. There is a sub-heading 'Paiement de vos cotisations, abonnements et autres dons par Carte Bancaire.' and a list of five steps for the payment process. A 'Commencer' button is visible at the bottom left. On the right side of the screenshot, there is a small article titled '33- Adieu aux armes' and a 'Cohorte' magazine cover with the text 'ABONNEZ-VOUS!'.



QUELQUES CHIFFRES

2016 : 753 paiements par carte bleue
 2017 : 999

442 paiements en ligne depuis le 1^{er} janvier 2018

N'attendez plus de recevoir votre lettre d'appel. Anticipez et payez en ligne avec votre carte bancaire.

Le paiement en ligne sécurisé à partir du site internet de la SMLH rencontre un grand succès.

Facile à utiliser. Il évite les pertes, les frais de courrier et nous simplifie la tâche.

Les réunions d'informations rencontrent un vif succès.

Les équipes du siège vous proposent de se déplacer dans les régions pour organiser des séances d'information sur la gestion administrative des adhérents à partir du site Internet.

Cet espace réservé aux membres des bureaux permet l'accès à tous les mouvements de votre section ou de votre comité. Ces mouvements (adhésions, réintégrations, arrivées en provenance d'autres sections ou comités, décès, radiations, démissions et départs) sont désormais classés par dates.

➔ **CLIQUEZ** sur le nom de la personne et **ACCÉDEZ** à sa fiche individuelle.

Vous avez également accès à la liste des adhérents, des adhérents non à jour de cotisation, des prospects et à tous les mouvements de votre comité ou de votre section depuis 2009.

Ces déplacements, idéalement organisés à l'échelle régionale dans un souci de rentabilité, restent à l'initiative des sections. N'hésitez pas à nous proposer des dates.

Pour Paris et les départements limitrophes, 3 séances d'information ont eu lieu les jeudi 15 février, mardi 13 mars, mercredi 11 avril. Deux autres dates sont programmées au siège de la SMLH le **mardi 12 juin et jeudi 13 septembre à 14h45**. Il reste encore quelques places.

Contact : philippe.castiglia@smlh.fr - 01 47 05 77 95